


# LP Activités Juridiques : mandataire judiciaire à la protection des majeurs

 ECTS  
180 crédits Durée  
1 an Composante  
Direction de  
la Formation  
Professionnelle  
et de  
l'Alternance,  
UFR Faculté de  
Droit Niveau d'étude  
visé  
BAC +3

## Présentation

Les activités du mandataire judiciaire à la protection des majeurs (MJPM) s'exercent dans le cadre strict du mandat confié par le juge, en respectant la volonté, les choix de vie, les besoins et l'intérêt de la personne protégée, tout en favorisant son autonomie et sa participation. Le MJPM assure la protection des personnes vulnérables, en les représentant ou en les assistant dans les domaines personnel et patrimonial.

Dans un secteur particulièrement porteur d'emplois, la formation MJPM est proposée en **modalité hybride** afin d'accueillir à la fois des étudiants en formation initiale et en formation par alternance.

Cette formation certifiée RNCP prépare au métier de mandataire judiciaire à la protection des majeurs, avec un **enseignement pratique et opérationnel**, une **maîtrise complète du cadre légal**, le **développement de compétences transversales** (communication, autonomie, esprit critique) et **l'accès direct à un réseau professionnel reconnu**

## Objectifs

L'objectif de la formation est d'acquérir, en un an, des connaissances et des compétences en matière de protection juridique des majeurs. Pour ce faire des enseignements

théoriques (régimes de protection des majeurs issus de la loi du 5 mars 2007 et règles de droit civil ou pénal applicables au majeur protégé) sont relayés par des approfondissements techniques (en matière institutionnelle, médicale et médico-sociale, budgétaire notamment).

La formation se déroule sur une année et sur deux semestres, avec une validation de 60 ECTS, alternant les apports théoriques et la présence en entreprise.

## Savoir-faire et compétences

La formation est dispensée à partir des compétences suivantes :

- Appliquer le périmètre de la mesure de protection et ses obligations
- Adapter l'accompagnement à la personne protégée
- Agir en tant que professionnel de la protection juridique
- Approfondir ses savoirs professionnels

À l'issue de la formation, l'étudiant connaîtra et pourra appliquer le cadre légal d'un suivi de mesure de protection des majeurs tout en respectant les capacités et les volontés de la personne protégée.

## Organisation

---

## Contrôle des connaissances

L'évaluation de chaque cours se fera sous la forme d'un écrit ou d'un oral, dans le cadre d'un contrôle continu vérifiant l'acquisition des compétences, à travers des travaux, des études de cas, de mise en situation

---

## Admission

---

### Conditions d'admission

#### La formation est accessible aux :

- Etudiants
- Professionnels ou demandeurs d'emploi souhaitant se reconverter ou évoluer dans le secteur de la protection juridique

#### Conditions préalables à la candidature :

- Etudiants ayant validé 120 ECTS dans les Mentions suivantes du diplôme national de Licence : Droit, Economie, Gestion, Economie et gestion, Administration économique et sociale, Sciences sanitaires et sociales ;
- Etudiants ayant validé 120 ECTS des diplômes d'Etat du travail social de niveau 6 (ASS, ES, EJE, CESF, ETS) ;
- Etudiants titulaires des BTS et DUT des filières sociales et gestion – administration – droit – finance.
- Manifester un intérêt pour les métiers du secteur juridique et social


Candidature sur la plateforme  E-candidat

Admissibilité sur dossier avec lettre de motivation dans laquelle les candidats doivent expliciter leur intérêt pour la formation et leur projet professionnel.

---

## Modalités d'inscription

Les inscriptions administratives sont exclusivement en ligne, ouvertes sur 2 périodes : en juillet puis de fin août au 30 sept. Selon votre profil, les modalités d'inscription sont différentes.

Consultez notre site web Rubrique Inscription :  [www.univ-tln.fr](http://www.univ-tln.fr)

---

## Droits de scolarité

Retrouvez les montants des droits d'inscriptions sur notre site web :  <https://www.univ-tln.fr/Inscription-Montants-des-droits-d-inscriptions.html>

---

## Et après

---

### Poursuite d'études

Bien que la LP MJPM soit une formation professionnalisante permettant l'exercice du métier de MJPM une fois le diplôme obtenu, Une poursuite d'études est envisageable avec les :

- Master Mention Droit social qui comprend notamment un Parcours Droit et Gestion des Personnels du Secteur Sanitaire et Social (DGSSS)
- Master Mention Droit et Gestion du patrimoine

---

## Débouchés professionnels

La LP MJPM aspire à former les futurs représentants légaux du majeur protégé en l'occurrence des futurs tuteurs ou curateurs désignés par le juge des tutelles lors de la mise en place d'un régime de protection. En effet, depuis le décret n°2023-1379 du 28 décembre 2023 seules les personnes titulaires d'une LP MJPM pourront exercer le métier correspondant. Elle remplace le Certificat national de compétences MJPM - qui cessera d'être dispensé en 2026 - comme condition pour l'exercice de cette profession. Cette formation est donc plus qu'un simple diplôme, elle est également un « passeport » pour l'exercice de la profession de MJPM.

La profession de MJPM s'exerce au sein de structures tutélaires, d'établissements hospitaliers et médico-sociaux, ainsi que sous le statut de mandataire indépendant

# Infos pratiques

---

## Contacts

UFR Faculté de Droit Toulon

☎ 04 94 46 75 00



✉ [scolarite.droit@univ-tln.fr](mailto:scolarite.droit@univ-tln.fr)

📍 Campus de Toulon - Bât. P


---

## Autres contacts

### Responsable pédagogique :

-  Anne DOBIGNY-REVERSO, Responsable de la LP MJPM,  
 [anne.dobigny-reverso@univ-tln.fr](mailto:anne.dobigny-reverso@univ-tln.fr)

### Secrétariat pédagogique :

- Alicia PARISOT, Responsable du service scolarité de la Faculté de Droit,  [alicia.parisot@univ-tln.fr](mailto:alicia.parisot@univ-tln.fr)
- 

## Campus

🏠 Campus Toulon

# Programme

## Organisation

Les enseignements sont conçus et pensés afin que les connaissances acquises aboutissent à une montée en compétences. Les cours se veulent pluridisciplinaires et favorisent l'intervention d'universitaires chevronnés mais également de professionnels aguerris spécialistes du milieu juridique et médico-social toute spécialité confondue. Dans un souci d'immersion, les évaluations sont comprises dans le volume horaire dédié à la discipline étudiée.

## Licence Professionnelle Activités juridiques : Mandataire judiciaire à la protection des majeurs - FI

### Semestre 5

	Nature	CM	TD	TP	Crédits
<b>UE 51 Cerner la mesure de protection applicable</b>	UE	69h	5h		9 crédits
Les différents régimes de protection juridique	EC	30h			3 crédits
Les règles civiles famil applicables aux personnes protégées	EC	15h	5h		3 crédits
Principes généraux de l'action sociale (CM)	EC	24h			3 crédits
<b>UE 52 Accompagner la personne protégée</b>	UE	35h	5h		4 crédits
Accompagnement social de la personne protégée	EC	20h			2 crédits
Accompagnat institut de la pers protégée (juge jud & administ)	EC	15h	5h		2 crédits
<b>UE 53 Réagir aux situat en fonct de la vulnérabil pers protégé</b>	UE	45h			4 crédits
Prise en charge médicale de la vulnérabilité	EC	30h			2 crédits
Gestion des situations de crise	EC	15h			2 crédits
<b>UE 54 Agir en qualité de professionnel de la protection jur</b>	UE	40h	10h		8 crédits
Gestion budgétaire 1	EC	15h	5h		3 crédits
Gestion patrimoniale 1	EC	15h	5h		3 crédits
Gestion administrative	EC	10h			2 crédits
<b>UE 55 Approfondir ses savoirs professionnels</b>	UE	23h	20h		5 crédits
Les règles déontologiques	EC	20h			2 crédits
Projet tuteuré : Organisation d'une conférence débat par pro	EC		2h		2 crédits
Anglais technique	EC		15h		1 crédits
Méthodologie du rapport de stage	EC	3h			

### Semestre 6

	Nature	CM	TD	TP	Crédits
<b>UE 61 Adapter les règles de droit à la mesure prot pers prot</b>	UE	35h	5h		5 crédits
Les droits fondamentaux de la personne vulnérable	EC	10h			1 crédits

Les droits exercés par la personne protégée (acte personnel)	EC	10h	15h	2 crédits
Les responsabilités civile et pénale de la personne protégée	EC	15h		2 crédits
<b>UE 62 Moduler l'intervention du MJPM</b>	<b>UE</b>	<b>30h</b>		<b>4 crédits</b>
Les prérogatives du MJPM au regard de son mandat	EC	15h		2 crédits
L'accompagnement du MJPM dans la vie profess. pers protégée	EC	15h		2 crédits
<b>UE 63 Adapter la posture du MJPM à l'égard de la pers protég</b>	<b>UE</b>	<b>50h</b>	<b>5h</b>	<b>5 crédits</b>
Le positionnement du MJPM	EC	20h		2 crédits
Le document individuel de protection des majeurs	EC	10h	15h	2 crédits
Les techniques de communication (avec personne protégé & ent)	EC	20h		1 crédits
<b>UE 64 Agir en qualité de professionnel de la protection jur</b>	<b>UE</b>	<b>70h</b>	<b>10h</b>	<b>11 crédits</b>
Gestion budgétaire 2	EC	15h	5h	3 crédits
Gestion patrimoniale 2	EC	15h	5h	3 crédits
Gestion fiscale	EC	20h		3 crédits
Les modes d'exercice du métier de MJPM et respons MJPM	EC	20h		2 crédits
<b>UE65 Stage</b>	<b>UE</b>		<b>15h</b>	<b>2 crédits</b>
Rapport écrit stage	EC		5h	1 crédits
Soutenance orale	EC		2h	1 crédits
<b>UE 66 Approfondir ses savoirs professionnels</b>	<b>UE</b>		<b>20h</b>	<b>3 crédits</b>
Mise en situat fin et Assist à une audience dev jug ctx pro	EC		5h	2 crédits
Anglais technique	EC		15h	1 crédits